

Revue annuelle du système de La Haye 2017 – Résumé

Enregistrement international
des dessins et modèles industriels

2017

Ce résumé met en évidence les grandes tendances en ce qui concerne l'utilisation du système de La Haye pour l'enregistrement international des dessins et modèles industriels, administré par l'OMPI. Pour accéder aux statistiques complètes, veuillez consulter la Revue annuelle du système de La Haye 2017, disponible en anglais à l'adresse www.wipo.int/ipstats

Principaux chiffres pour 2016

Description	Demandes/enregistrements		Dessins et modèles contenus dans les demandes/enregistrements	
	Nombre	Évolution 2015-16	Nombre	Évolution 2015-16
Demandes internationales	5 562	+35,3%	18 716	+13,9%
Enregistrements internationaux	5 233	+46,1%	17 601	+21,5%
Désignations dans les demandes internationales	21 280	+13,7%	75 252	+1,4%
Désignations dans les enregistrements internationaux	19 509	+15,3%	68 985	+4,1%
Renouvellements d'enregistrements internationaux	3 150	-1,4%	13 249	-0,9%
Enregistrements internationaux en vigueur	32 187	+9,7%	131 953	+7,3%

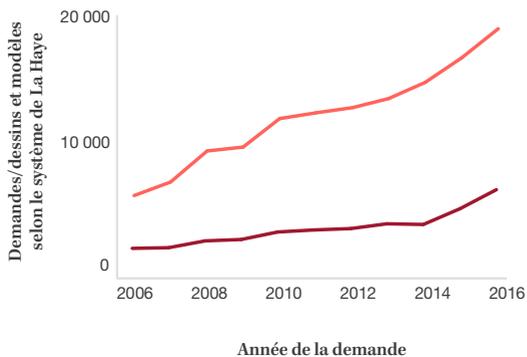
Le nombre de demandes selon le système de La Haye a augmenté de 35,3% en 2016

Le nombre de demandes d'enregistrement international de dessins et modèles industriels déposées en vertu du système de La Haye concernant l'enregistrement international des dessins et modèles industriels de l'Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle (OMPI) a progressé de 35,3% en 2016. Cette forte croissance s'explique par le récent élargissement du système de La Haye du fait de l'adhésion du Japon, de la République de Corée et des États-Unis d'Amérique, ainsi que par le nombre élevé de demandes déposées par les déposants de ces nouveaux membres. Les 5562 demandes déposées en 2016 contenaient 18 716 dessins et modèles (figure 1). Le nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes a progressé de 13,9%, en augmentation pour la dixième année consécutive.

Le système de La Haye permet aux déposants d'enregistrer jusqu'à 100 dessins et modèles différents au moyen d'une seule demande internationale. Le fait de mettre l'accent à la fois sur le nombre de demandes et le nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes internationales permet d'illustrer de manière exhaustive l'utilisation qui est faite du système de La Haye. La présente section "faits marquants" porte principalement sur le nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes, tandis que les figures et tableaux apparaissant dans le rapport complet font apparaître le nombre de demandes déposées en vertu du système de La Haye ainsi que le nombre de dessins et modèles contenus dans ces demandes.

Figure 1

Tendances concernant les demandes internationales et les dessins et modèles contenus dans ces demandes



■ DEMANDES ■ DESSINS ET MODÈLES

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mai 2017.

Le système de La Haye continue d'élargir sa portée géographique

Le Turkménistan a adhéré au système de La Haye en 2016, portant ainsi à 65 le nombre total de ses membres. En 2016, 2175 déposants d'au moins 65 pays ou territoires ont déposé au minimum une demande internationale en vertu du système de La Haye. Ces 65 membres du système de La Haye offrent aux déposants la possibilité d'obtenir la protection de leurs dessins et modèles dans une zone comprenant au total 83 pays. La différence entre le nombre de membres du système de La Haye et le nombre de pays couverts par ce système tient au fait que l'Organisation africaine de la propriété intellectuelle (OAPI) et l'Union européenne (UE) comptent parmi ses membres. En désignant ces organisations intergouvernementales, un déposant peut demander une protection simultanément dans tous leurs États membres respectifs.

Qui ont été les principaux utilisateurs du système de La Haye en 2016?

Avec 3917 dessins et modèles en 2016, l'Allemagne a été la principale utilisatrice du système de La Haye, suivie par la Suisse (2555), la République de Corée (1882), les États-Unis d'Amérique (1410) et les Pays-Bas (1317). Trois membres récents – le Japon, la République de Corée et les États-Unis d'Amérique – figurent parmi les principaux utilisateurs du système (figure 2). Ensemble, les 10 principales origines ont représenté 82% des dessins et modèles en 2016.

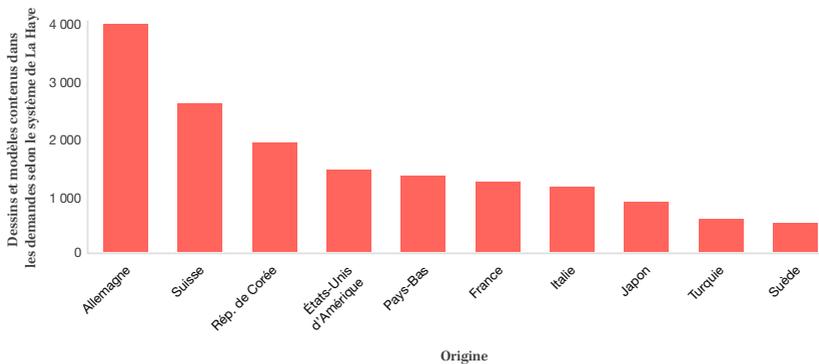
Les déposants des pays membres du système de La Haye situés sur le continent européen ont totalisé 71,9% des dessins et modèles, devant les déposants d'Asie (20,3%) et d'Amérique du Nord (7,6%). Entre 2005 et 2016, l'Asie a vu sa part augmenter de 18 points de pourcentage, contre 7,5 points de pourcentage pour l'Amérique du Nord (figure 3). Cette situation s'explique en grande partie par l'adhésion de la République de Corée au système de La Haye en 2014, suivie de celles du Japon et des États-Unis d'Amérique en 2015.

Parmi les 20 principales origines, Chypre (+138,4%), la Turquie (+136,5%) et le Japon (+109,2%) ont chacun enregistré une forte croissance annuelle, bien qu'ils soient partis d'un niveau bas (figure A9 dans le rapport complet). En outre, la forte croissance enregistrée par Chypre tient à un seul déposant, Kronoplus Limited, qui a demandé une protection pour 169 dessins et modèles en 2016. Les Pays-Bas (+72,2%), la Suède (+72%) et le Danemark (+50,9%) ont également affiché une forte progression. En revanche, neuf des 20 principales origines ont connu un recul, en premier lieu l'Autriche (-25,4%), la Suisse (-22,9%) et le Luxembourg (-29,1%).

Dix-neuf pays à revenu élevé figurent parmi les principales origines, dont 15 sont situés en Europe. La Turquie est le seul pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure) à figurer parmi les 20 principales origines.

Figure 2

Dessins et modèles contenus dans les demandes internationales pour les 10 principales origines, 2016



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mai 2017.

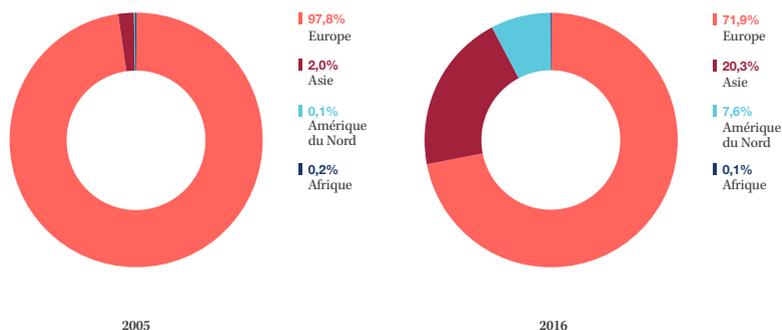
Répartition des dessins et modèles par demande entre les principaux utilisateurs du système de La Haye

Le système de La Haye permet aux déposants d'enregistrer jusqu'à 100 dessins et modèles différents au moyen d'une seule demande internationale. Une demande déposée en 2016 contenait 3,4 dessins et modèles en moyenne, un chiffre nettement inférieur à celui de 2014 qui s'élevait à 4,9 dessins et modèles par demande. Cette situation s'explique en partie par le fait que les demandes déposées par le Japon et la République de Corée, pays ayant adhéré récemment au système de La Haye, contenaient moins de dessins et modèles par demande que celles déposées par des membres de longue date tels que l'Allemagne et la Suisse.

La répartition des dessins et modèles par demande varie considérablement selon les origines. Parmi les huit origines principales, la République de Corée (89,7%) comptait pour la plus grande part des demandes contenant un seul dessin ou modèle, à l'inverse de l'Allemagne (28,1%) qui représentait la part la plus faible (figure A11 dans le rapport complet). Les demandes contenant jusqu'à deux dessins et modèles représentaient 94,1% de l'ensemble des demandes déposées par la République de Corée, contre 48,7% seulement pour l'Allemagne. Seule une demande – déposée par Fonkel Meubelmarketing (Pays-Bas) – contenait 100 dessins et modèles.

Figure 3

Dessins et modèles contenus dans les demandes internationales par région



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mai 2017.

Quelles entreprises ont déposé le plus de demandes d'enregistrement de dessins et modèles en 2016?

Fonkel Meubelmarketing (953 dessins et modèles) a pris la place de Samsung Electronics (République de Corée) (862) en tant que principal utilisateur du système de La Haye (figure 4). La société LG Electronics (République de Corée) est arrivée en troisième position avec 728 dessins et modèles, suivie de Swatch (Suisse) (383) et de Procter & Gamble (États-Unis d'Amérique) (348). Les 10 principaux déposants représentent des secteurs d'activité variés, notamment les secteurs automobile, des matériaux de construction, de l'électronique, de l'ameublement, des articles de ménage, des logiciels et services informatiques, et de l'horlogerie et de la bijouterie. On recense 17 origines différentes dans la liste des 50 principaux déposants pour 2016. L'Allemagne est le pays qui compte le plus grand nombre de déposants provenant du même pays figurant parmi les principaux déposants (12), suivie de la Suisse (8) et de la République de Corée (4).

La part des cinq principaux déposants de chacune des cinq principales origines dans le nombre total de dessins et modèles s'échelonnait entre 25,2% pour l'Allemagne et 94,2% pour la République de Corée (figure 5). Le principal déposant allemand, Volkswagen AG, comptait pour 8,6% de l'ensemble des dessins et modèles de l'Allemagne, tandis que Samsung Electronics représentait 45,8% de l'ensemble des dessins et modèles de la République de Corée. S'agissant des Pays-Bas, Fonkel Meubelmarketing représentait près des trois cinquièmes de l'ensemble des dessins et modèles, soit la part la plus importante pour un seul déposant parmi les cinq principales origines.

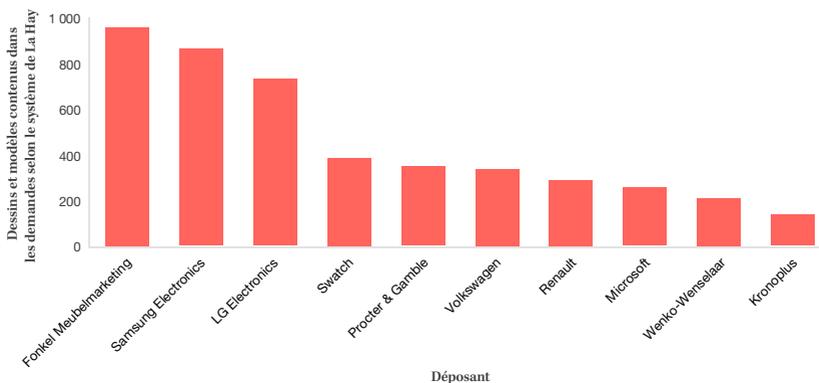
Où les déposants selon le système de La Haye cherchent-ils à faire protéger leurs dessins et modèles?

Le système de La Haye simplifie le processus d'enregistrement multinational en créant une procédure internationale unique permettant de protéger un dessin ou modèle dans une pluralité de pays. Les déposants dressent la liste des pays ou régions membres du système de La Haye où ils souhaitent protéger leurs dessins et modèles (les "membres désignés"). En 2016, le nombre de désignations dans l'ensemble des demandes internationales a augmenté de 13,7%, tandis que le nombre de dessins et modèles contenus dans l'ensemble des désignations a affiché une croissance modeste de 1,4%. Plus précisément, l'ensemble des désignations effectuées en 2016 contenaient 75 252 dessins et modèles.

L'Union européenne a été le membre du système de La Haye le plus fréquemment désigné dans les demandes internationales en 2016, avec 4088 désignations regroupant 14 952 dessins et modèles (figure 6). L'Union européenne est le membre le plus fréquemment désigné depuis 2010, suivie de la Suisse (8811), de la Turquie (6137), des États-Unis d'Amérique (4722) et de la Norvège (3324). Parmi les cinq principaux membres désignés, l'UE (+12%) et les États-Unis d'Amérique (+92%) ont affiché une forte hausse du nombre de dessins et modèles contenus dans les désignations, tandis que la Norvège (-5,3%), la Suisse (-7,5%) et la Turquie (-1,1%) ont vu ce nombre reculer.

Figure 4

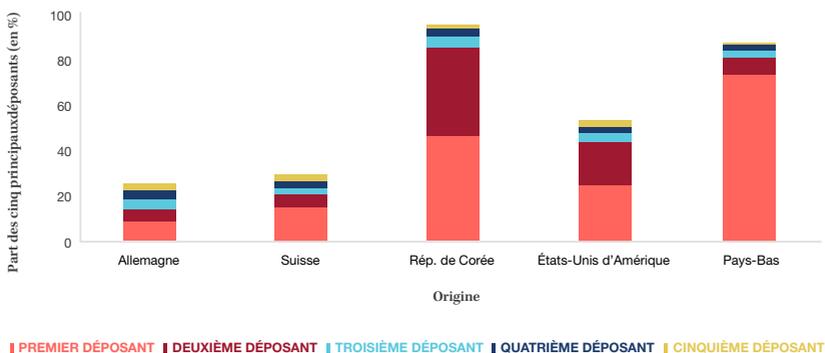
Principaux déposants en fonction du nombre de dessins et modèles, 2016



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mai 2017.

Figure 5

Part des cinq principaux déposants des cinq principales origines dans le nombre total de dessins et modèles, 2016



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mai 2017.

Neuf pays à revenu intermédiaire figurent parmi les 20 membres de La Haye les plus fréquemment désignés, notamment la Turquie (6137), l'Ukraine (3005), le Maroc (1879) et la Tunisie (1481).

La première place en ce qui concerne le nombre de dessins et modèles contenus dans les désignations est revenue à la Suisse pour 8 des 15 principaux membres désignés du système de La Haye, avec une part du total allant de 16,8% pour la République de Corée à 43,2% pour l'Albanie.

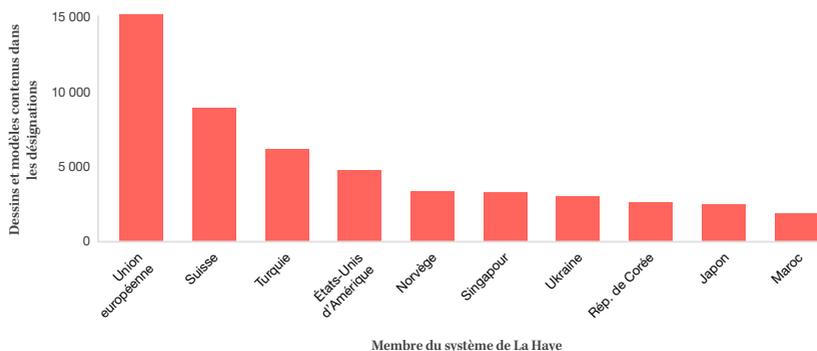
Quelles classes ont été les plus souvent indiquées dans les demandes internationales?

En 2016, l'ameublement a fait l'objet de la majeure partie de l'ensemble des demandes de dessins et modèles (classe 6; 12,6%), suivi des appareils d'enregistrement et de télécommunication (classe 14; 11,3%), des moyens de transport (classe 12; 8,2%) et de l'horlogerie (classe 10; 7,1%). Les 10 classes les plus souvent indiquées comptaient pour 71,3% de l'ensemble des dessins et modèles, en légère hausse par rapport à la part qu'elles représentaient prises ensemble en 2015 (68,6%).

Si la classe relative à l'ameublement (classe 6) était la classe la plus fréquemment indiquée dans l'ensemble des demandes internationales, la part représentée par chaque classe varie selon les origines (tableau A26 dans le rapport complet). À titre d'exemple, la classe 12 était la plus fréquemment citée dans les demandes de la France (20,7% de l'ensemble des dessins et modèles), de l'Allemagne (17,1%) et de la Suède (30,1%), tandis qu'il s'agissait de la classe 14 pour les demandes du Japon (15,1%), de la République de Corée (49,6%) et des États-Unis d'Amérique (32,5%), et de la classe 10 pour les demandes de la Suisse (33,5%).

Figure 6

Nombre de dessins et modèles contenus dans les demandes internationales pour les 10 principaux membres désignés du système de La Haye, 2016



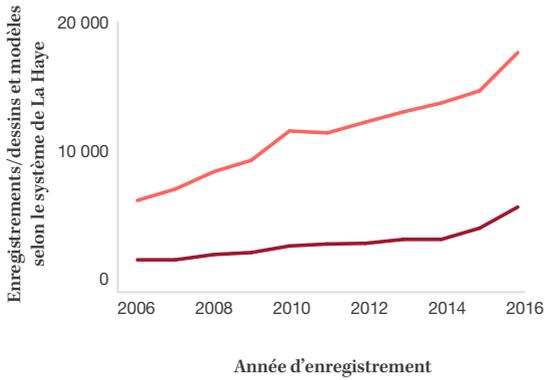
Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mai 2017.

Le nombre d'enregistrements internationaux de dessins et modèles industriels a augmenté de 46% en 2016

Le Bureau international a inscrit 5233 enregistrements internationaux contenant 17 601 dessins et modèles en 2016. Le nombre d'enregistrements a augmenté de 46,1% et le nombre de dessins et modèles contenus dans les enregistrements a progressé de 21,5% (figure 7). Cette forte hausse est principalement due à une nette augmentation des enregistrements de demandes déposées par les Pays-Bas, la République de Corée et les États-Unis d'Amérique. À titre d'exemple, le nombre d'enregistrements internationaux pour la République de Corée a augmenté de 158% et le nombre de dessins et modèles contenus dans ces enregistrements a progressé de 75%. Les titulaires résidant en Allemagne ont représenté 20,2% de l'ensemble des enregistrements de dessins et modèles, suivis des titulaires résidant en Suisse (13,8%), en République de Corée (10,8%), aux Pays-Bas (7,6%) et aux États-Unis d'Amérique (7,5%).

Figure 7

Tendances concernant les enregistrements internationaux et les dessins et modèles contenus dans ces enregistrements



■ ENREGISTREMENTS ■ DESSINS ET MODÈLES

Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mai 2017.

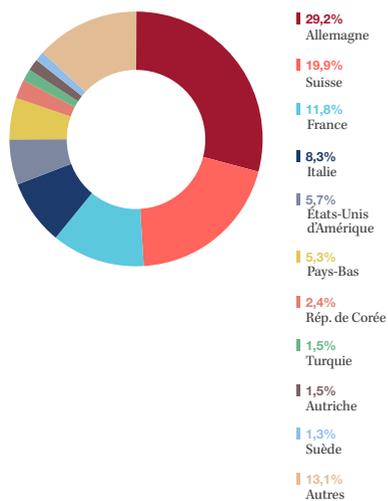
***Le nombre d'enregistrements
en vigueur est en augmentation
pour la septième année consécutive***

Le nombre d'enregistrements en vigueur (enregistrements actifs) a progressé de 9,7% en 2016, marquant la septième année consécutive de croissance. Les 32 187 enregistrements en vigueur contenaient 131 953 dessins et modèles. Les enregistrements en vigueur et les dessins et modèles contenus dans ces enregistrements sont concentrés dans un petit nombre de pays, les titulaires résidant en Allemagne (29,2%), en Suisse (19,9%), en France (11,8%) et en Italie (8.3%) comptant, ensemble, pour plus des deux tiers du nombre total de dessins et modèles actifs (figure 8).

L'analyse du nombre d'enregistrements en vigueur par titulaire de droits permet de donner une idée de la concentration des enregistrements par individu et par entreprise. En 2016, les deux tiers environ des entreprises ou individus titulaires d'un enregistrement actif détenaient un seul enregistrement dans leurs portefeuilles respectifs (figure A45 dans le rapport complet). En outre, 13,7% des titulaires ne possédaient que deux enregistrements actifs et les titulaires de trois enregistrements actifs représentaient 6,3% du total. Seuls 27 portefeuilles recensaient plus de 100 enregistrements actifs. La répartition des enregistrements actifs est restée plus ou moins inchangée ces dernières années.

Figure 8

Part de dessins et modèles contenus dans les enregistrements actifs pour les 10 principales origines, 2016



Source : Base de données statistiques de l'OMPI, mai 2017.



Organisation Mondiale
de la Propriété Intellectuelle
34, chemin des Colombettes
Case postale 18
CH-1211 Genève 20, Suisse

Tél.: +41 22 338 91 11
Tlcp.: +41 22 733 54 28

Les coordonnées des bureaux extérieurs
de l'OMPI sont disponibles à l'adresse
www.wipo.int/about-wipo/fr/offices/

© OMPI (2017)



Licence Paternité 3.0 IGO
(CC BY 3.0 IGO)

La licence CC ne s'applique pas
au contenu de la présente publication
qui n'appartient pas à l'OMPI.

Imprimé en Suisse